Goussainville (FR)

# Des racines & des ailes...

## UN PROJET ANCRÉ DANS SON ÉPOQUE

Au printemps de l'année 1974, Goussainville se réveille sous le couloir de bruit du nouvel aéroport Roissy Charles de Gaulle. Après dix ans de chantier et la crispation de fortes oppositions entre pro et anti-aéroport, la rupture est consommée : le déménagement communal est amorcé, les habitants quittent leur domicile, les maisons du « vieux pays » sont murées. Aujourd'hui, **le vieux Goussainville nous interpelle à la manière d'un Pompéi moderne,** il remémore le contexte du chantier de l'aéroport dans toute son époque glorieuse, tandis que l'Etat portait haut le modernisme triomphant. Tenu à l'écart des grands projets qui se déclinent autour du pôle aéroportuaire, le vieux pays est resté figé dans son état de ruine, témoin romantique du choc qui s'est opéré. La tentation serait de mettre sous cloche cette étrangeté, mais ce beau village n'a règlementairement pas la possibilité d'accueillir plus que ses 300 habitants actuels et son économie est fragile. Notre intuition est de renverser cette image de ville martyre en ville exemplaire, de **mettre à profit sa situation pour la considérer comme une aubaine et offrir aux habitants la possibilité de se réapproprier leur territoire**. Ainsi, si le vieux Goussainville a échappé aux mutations urbaines du second XXe s et à son étalement urbain, il représente aujourd'hui l'opportunité de défendre les aspirations de son époque. Le site est une substance active et non un simple support. En complément de la protection normative du patrimoine, **ce qui nous interpelle sur le territoire du vieux Goussainville, c'est la manière de produire un paysage contemporain, d'enrichir des lieux ordinaires pour créer des opportunités et déclencher des situations plutôt que de surimposer un projet.**

Chantier de l'aéroport
Roissy Charles de Gaulle
- Goussainville le village
aujourd'hui appelé « vieux pays » -
( Ci desssus )

# JT730

Goussainville (FR)

# Des racines & des ailes...

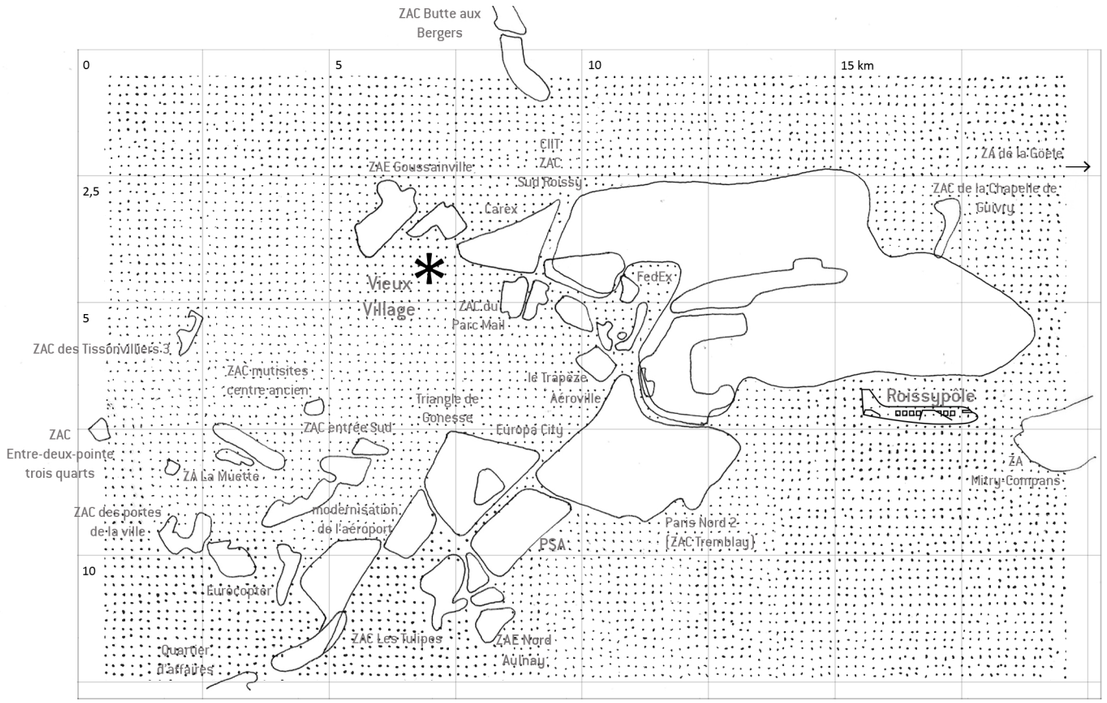


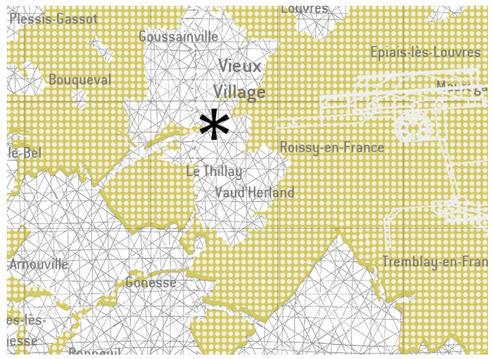

## LA TENDANCE LOURDE

Le territoire du grand Roissy est, plus que tout autre, soumis à des effets de coupure : aux ruptures physiques produites par **le passage des nombreuses infrastructures (routières, ferroviaires, lignes haute tension) s'ajoutent les effets d'enclave générés par les grandes zones monofonctionnelles qui s'installent à courte distance de l'aéroport (zones logistiques, commerciales, industrielles…), autant de systèmes étanches à leur environnement et les uns aux autres.** Sur ce tissu morcelé se juxtaposent les frontières invisibles, constituées de limites administratives et réglementaires, au premier rang desquelles le Plan d'Exposition au Bruit. Dans ce contexte, la pression économique exercée par l'aéroport - premier bassin d'emploi français - est à peine contenue. La concurrence se joue au niveau européen et pour ne pas se laisser distancer dans la course effrénée à l'attractivité, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle multiplie les projets de développement dans son corridor aéroportuaire étendu jusqu'à celui du Bourget. L'aménagement de ce secteur, soit la zone située entre le centre-ville et l'aéroport, constitue un des premiers pôles de développement économique francilien : les projets de centre d'affaires, assortis d'une capacité augmentée d'hôtellerie, de centres des congrès et autres centres commerciaux totalisent plusieurs centaines de milliers de mètres carrés. Mais ce type de développement montre déjà ses limites : il induit **une fuite en avant de projets dont l'emprise est sans cesse plus considérable, reléguant les modèles anciens à des rythmes toujours plus rapides**. Ceci conduit à une augmentation de la consommation annuelle de terres agricoles quand bien même le développement de friches industrielles et commerciales progresse. Un changement de paradigme est urgent : la consommation des terres arables est souvent irréversible et ceci nous amène à les considérer comme des matières non-renouvelables. **La friche du vieux Goussainville est particulière parce que d'origine résidentielle, ses dimensions sont réduites mais notre posture est identique : nous nous positionnons pour une économie du sol et une réversibilité de sa minéralisation.** Inspirées des qualités du village, les interventions seront flexibles et économes pour l'ancrer dans son territoire, intensifiant progressivement son attractivité sans écraser le cadre de vie de ses résidents.

Des emprises de projet considérables
- S'inscrire dans le grand paysage -
Infrastructures et ruptures engendrées
( Ci contre, de haut en bas et de gauche à droite. )

# JT730

Goussainville (FR)

# Des racines & des ailes...

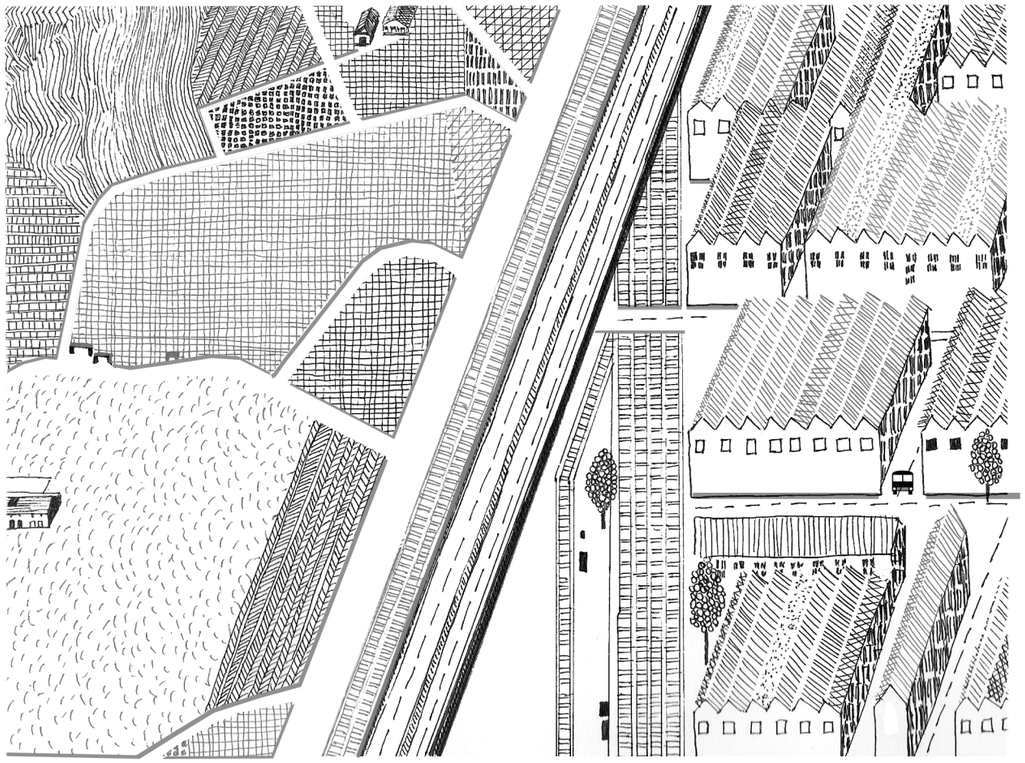

## STRATÉGIE

Positionné latéralement par rapport à l'aéroport, le vieux village est à l'écart des grands systèmes de desserte et n'appartient pas proprement dit au corridor métropolitain. En limite de commune, le projet CAREX fait pour l'heure figure d'exception. **Dans le vieux Goussainville, du fait de l'interdiction de construire des logements et de par la réglementation monument historique autour de l'église, la pression foncière est modérée. Conséquence de cette situation, il est possible au « blanc des cartes » de se projeter dans des temporalités plus longues,** autrement dit, les producteurs peuvent faire d'autres choix que les cultures annuelles. Dans le même temps, les études montrent que les émissions de gaz produites par l'aéroport, bien qu'encore mal connues et mesurées, participent aux pics de pollution observés dans la métropole. L'introduction d'espèces dépolluantes peut avoir un effet positif dans ce secteur très sollicité, d'autant plus que ces terres agricoles figurent parmi les meilleures terres arables de la région et qu'avec sa situation dans la vallée du Croult, le vieux Gouissainville s'inscrit dans un vaste système hydraulique. Ce double constat est notre point de départ : **afin d'inscrire la sécurisation foncière et participer à un effort de réduction des pollutions atmosphériques, nous proposons de développer l'exploitation forestière, amorce d'un projet plus global qui fera du vieux Goussainville un laboratoire de la filière bois.** Le projet est aussi une réponse au besoin de restructuration de cette filière, repérée au niveau national comme nécessitant une réorganisation et de nouveaux objectifs. L'action engagée revitalise le vieux village en lui insufflant un nouveau modèle économique afin de résister à la pression foncière qui pourrait venir s'exercer à proximité par les zones d'activité économique. Le projet tire aussi parti des qualités du village et de son territoire : des ressources agricoles et un patrimoine bâti et paysager remarquables mais morcelé et peu valorisé. Une diversité de signes rappelle une économie oubliée (horticulture, maraîchage, arboriculture, élevage). Réfléchir à l'avenir du village, c'est aussi repenser à l'ancrage de l'activité agricole, au paysage social et culturel et au rôle des espaces naturels sur ce secteur.

- Aux confins de la zone urbanisée, les effets de coupure produits par les grandes infrastructures -
( Ci contre )

# JT730

Goussainville (FR)

## Des racines & des ailes...

**FILIÈRE BOIS**

La France n'a pas de pétrole, mais elle a des forêts… mal exploitées. Pour l'illustrer, on relève que les importations de bois résineux de charpente ont doublé en 15 ans, malgré une hausse de la production nationale car celle-ci est partie à l'étranger sous forme de coffrages et d'emballages moins bien valorisés. Le manque de structuration de la filière bois est un constat partagé par les acteurs du secteur. Alertés, les pouvoirs publics cherchent à mettre en place des dispositifs incitatifs. **La filière bois représente pourtant un secteur économique lucratif qui pourrait générer des emplois et ajouter une valeur sociale à l'identité d'un lieu. A Goussainville, nous imaginons un territoire-test** pour engager d'autres communes à suivre son exemple. Ainsi, le projet cherche à définir de nouvelles sources de revenus grâce aux services écologiques rendus par la forêt (captage et stockage de $CO_2$, épuration d'eau, participation à la biodiversité). La méthode est celle d'une économie circulaire : optimiser les flux d'énergie et de matière pour gagner en autonomie, mieux affronter les aléas liés au changement climatique, diversifier les revenus pour être moins soumis à l'instabilité des marchés, réutiliser les ressources, gérer en synergie (économie d'eau par plantes de rétention, épuration).

**Considérant la filière bois selon l'angle le plus large, nous imaginons la constitution d'un paysage productif intégré. Le projet se développe sur plusieurs décennies et engage un champ d'acteurs très diversifié.** En plus d'une volonté politique affirmée, c'est le temps long et l'adhésion d'un grand nombre qui sont les gages d'une stabilité foncière et de la poursuite du projet. A l'interface entre ville et campagne, **le projet répond à trois objectifs : une réponse écologique aux pressions exercées sur le territoire, une requalification paysagère dans un environnement dégradé, une production qui tire parti de la proximité avec la métropole parisienne**. Les réponses sont diverses, elles se déclinent selon ces objectifs simultanément ou non et à des degrés divers. Ainsi **est mis en place un système de « parc en mouvement » où tour à tour le choix des essences répond à des considérations écologiques, à une fonction paysagère et récréative, ou dont la gestion est génératrice de revenus.** Ces fonctions se superposent ou se déclinent au fil des saisons ou des années.

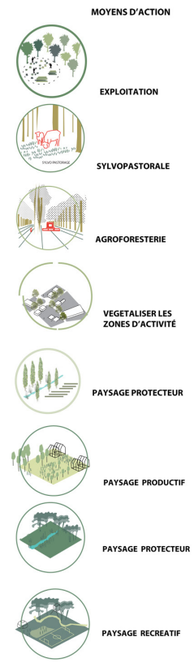


- Inscrire le vieux Goussainville dans son territoire économique, paysager et environnemental -
( Ci contre )

# JT730

Goussainville (FR)

## Des racines & des ailes...

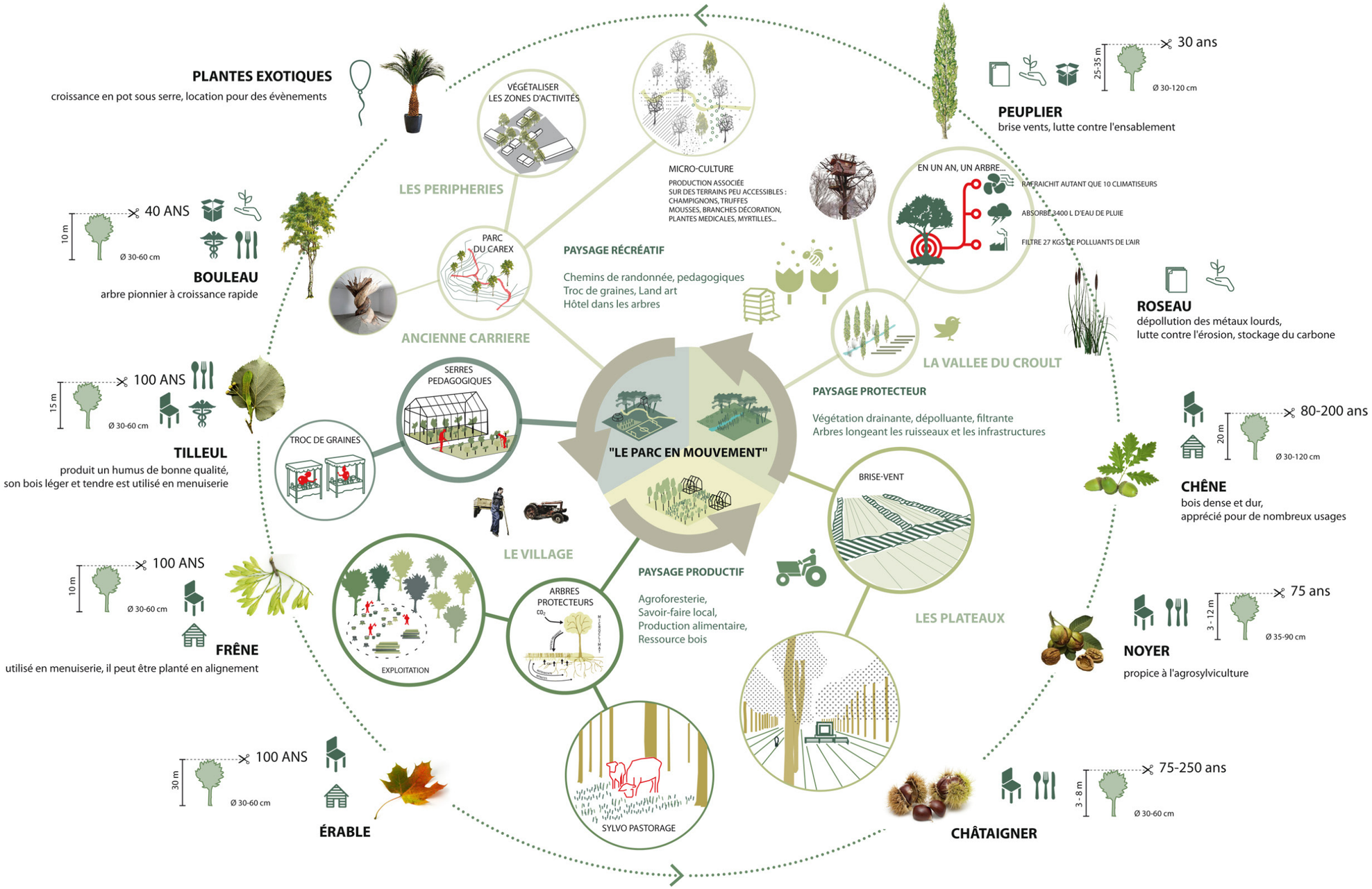

# JT730

Goussainville (FR)

# Des racines & des ailes...

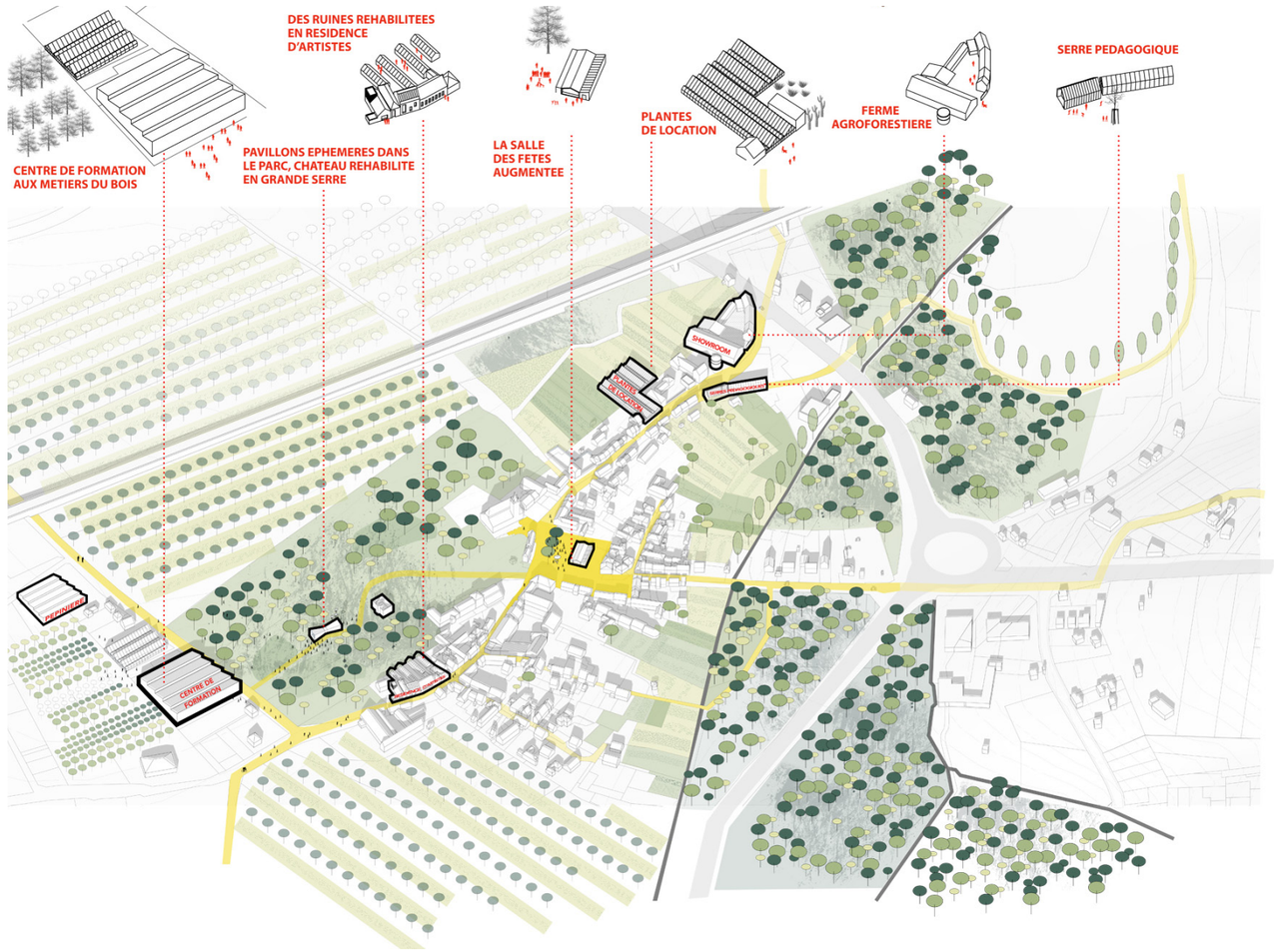


## LES LIEUX DU PROJET

Resté rural, le destin du vieux Goussainville est davantage lié à son environnement agricole qu'à la ville nouvelle. Dans le village, nous considérons les terrains propices à des nouvelles dynamiques dans leur paysage productif.

Notre premier constat fut que ce territoire, bien desservi par les radiales Nord-Sud, manque de connexions transversales entre le nouveau Goussainville et le pôle aéroportuaire, employeur principal des communes de proximité. Les infrastructures engendrent des ruptures urbaines et paysagères sans efficacement parvenir au besoin local. Devant la saturation routière du secteur et en complément des projets de transport, le projet s'inscrit aussi dans la définition d'un nouveau maillage de liaisons douces. Le boisement des axes routiers est complété : ceci a des effets sur le vent et la qualité des paysages.

La reforestation se développe ensuite dans **la vallée du Croult, véritable écrin biologique qui retient l'urbanisation et la minéralisation des sols tout en ayant une action dépolluante. Mais le corridor boisé n'agit pas seulement comme un front qui sanctuarise une limite, c'est une épaisseur active qui s'introduit le long des coteaux** et se dirige vers les zones urbanisées.

Sur les coteaux **où l'ancienne carrière est aujourd'hui en friche, les essences pionnières (bouleaux) sont privilégiées. Celles-ci offrent le substrat nécessaire aux plantations postérieures.** Les temps de croissance sont pris en compte dans les aménagements paysagers, pour que ce parc soit praticable et serve d'espace d'information aux visiteurs.

Sur les plateaux, les agriculteurs sont invités à considérer l'agroforesterie. Tandis que le modèle d'openfield atteint ses limites (baisse de matière organique des sols, stagnation de rendements, régression de la biodiversité, mauvaises herbes, etc.) la pratique de **l'agroforesterie** réapparaît. Il s'agit d'une **production mixte : sur la même parcelle sont associés plantations d'arbres et cultures dont la temporalité d'exploitation diverge.** Pour ne pas freiner le travail des machines agricoles, les arbres sont espacés de 20 à 30 mètres. Cette technique allie intentionnellement agriculture et sylviculture pour améliorer la productivité, la rentabilité et la gestion environnementale. Le maintien du couvert végétal favorise la protection des sols, de l'eau et de l'air ; il participe à l'atténuation des gaz à effet de serre et aux changements climatiques ; c'est un refuge pour la faune et un espace de production de biomasse ; enfin le bois représente une source de revenus supplémentaire.

- La filière bois dans tous ses états : déclencher des possibles -
( Ci contre )

# JT730

Goussainville (FR)

## Des racines & des ailes...

Dans le village, les espaces publics sont aménagés del'entrée nord à la place principale. Témoin des possibilités de la filière bois, la salle des fêtes est augmentée d'un module en bois. En été la place est occupée pour des manifestations culturelles.
Selon un modèle de mécénat et de centre de formation intégré, un partenariat avec Ikea est développé. Installé à quelques kilomètres dans le corridor aéroportuaire, celui-ci apporte son savoir-faire commercial pour installer un showroom atypique et soutenir son programme de formation de designers sur le modèle d'Almhult en Suède. L'entreprise bénéficie d'une image renouvelée et donne à voir le processus de fabrication de ses produits tout en aménageant un nouveau lieu de vente.

**PARTENARIATS, GOUVERNANCE, TEMPORALITES** Les maisons abandonnées sont regroupées afin d'être transformées en serres et accueillir des plantes de location, utilisées par les espaces d'exposition du pôle aéroportuaire.
**La forêt est une ressource fédératrice : son rôle social, écologique et économique permet une hybridation des économies formelles et informelles tout en s'adressant à un public élargi**. Les habitants impliqués sont ceux du vieux village, de la ville nouvelle comme des communes alentours. Mieux connu, le vieux village devient emblématique et rassembleur, port d'attache symbolique dont l'activité augmente grâce à la filière bois et qui construit des partenariats avec des structures existantes. Cependant, pour répondre aux doutes résultants de ses longues échéances, le projet devra faire preuve d'adaptabilité tout en conservant ses objectifs économiques initiaux. **Pour que le projet résiste au temps et même si les investissements initiaux ne sont pas élevés au regard des projets en cours dans le corridor aéroportuaire, les principes d'économie circulaire et de gouvernance publique / privée seront favorisés**. Si la puissance publique est attendue comme instigatrice du projet, des financements d'origine privée sont également souhaités pour construire des liens durables avec les acteurs de la filière bois. Parmi ces grands acteurs, ADP pourra être sollicité selon le principe de pollueur payeur, eu égard aux nuisances générées sur le territoire par l'aéroport et aux sources de financement dont il est susceptible de disposer.

- La transformation du vieux Goussainville en marche -
( Ci contre )